



Actualités Presse - Commune de Coatréven Mars 2020



Les membres de l'association Les Amis de l'église et le Père Wanso ont visité le chantier de l'église en restauration après la mini-tornade de 2013. | PHOTO : OUEST-FRANCE

COATRÉVEN Télégramme 716312c

Les conventions pour la réhabilitation du bourg votées à l'unanimité

Pour plusieurs des colistiers de la municipalité sortante d'Yves Le Rolland, ce conseil municipal du 6 mars, était le dernier et notamment pour Pierre-Marie Even qui, après plus de trente ans passés au service de la commune, passe la main.

CONVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU BOURG. Yves Le Rolland présentait à la signature trois conventions : l'une pour l'achat de réserve foncière et pour entériner les devis de réalisation de la partie urbaine de la réhabilitation du bourg (4 400 € HT) puis pour la maîtrise d'ouvrage de la construction du nouveau bâtiment des ateliers techniques (9 000 €HT) et l'autre avec LTC pour l'aménage-

ment des abords de cette réhabilitation (3 750 € HT). Si ces sommes ont pu étonner une partie des membres du conseil, celles-ci ont été votées à l'unanimité. Le choix pour l'architecte de ce projet s'est porté sur le cabinet Blandine Housais pour un montant d'honoraires de 17 520 € HT. Désormais la requalification du centre bourg va passer dans sa phase de réalisation, avec le début des travaux en fin d'année et leur suivi par A3 Paysage et LTC pour un montant total de 42 750 €. « C'est vrai que ce sont de gros chiffres avant le début des travaux - j'en suis conscient - mais c'est le passage obligé », acquiesçait Yves Le Rolland qui obtenait, malgré tout, l'unanimité de son conseil.

BUDGET PRIMITIF. Pour ce dernier conseil, et en présence de Gwénaëlle Sevenet, de la trésorerie de Tréguier, les élus devaient, dans un premier temps, voter pour les comptes de gestion et administratifs. Ils furent votés à l'unanimité. Le budget primitif de 2020 s'élèvera à 1 017 807 €.

EN BREF. Le relevé de topographie pour déterminer les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales effectués par LTC est d'un montant de 2 730 €. L'entretien des abords de la station d'épuration nécessite la signature d'une convention pour ces travaux, d'un montant de 3 116 € pour 160 heures d'exécution.

L'assemblée générale de l'association Les Amis de l'église a débuté, vendredi, par une visite de l'église toujours en travaux, proposée par le président, Raymond Artur. La fin de chantier et l'inauguration sont toujours prévus pour le pardon du 28 juin, « mais il reste encore beaucoup de travail à faire », en particulier la maçonnerie, le lambris à poser dans la sacristie, le parquet à poser.

Presque 38 000 € de dons

Le mobilier est livré, prêt à être installé, la chaire à prêcher est restaurée, les bancs et la sono sont offerts par la paroisse de Perros-Guirec représentée à la réunion par le curé Albert Wanso que l'association et la commune remercient. Quant à l'orgue, « il faudrait le rénover mais cela coûte très cher, environ 50 000,00 € ». Les travaux, dont la dépense totale pour la commune avoisine le million d'euros, sont arrêtés depuis 3 mois,

dû au fait que l'accord écrit pour les subventions (80 %) pour les travaux supplémentaires n'est toujours pas parvenu en mairie. Il y a eu 70 réunions de chantier depuis le début. Afin d'aider la commune à financer les importants travaux, un appel à dons a été lancé, des dépliants distribués. Jusqu'à présent, les dons parvenus à la Fondation de France s'élèvent à 37 745 € net. Sensible à cette action citoyenne, la commission départementale a versé 8 500 € à la commune. 15 000 € de prime régionale ont été également reçus. L'association va organiser un concert en fin d'été et participer à la journée du patrimoine.

Le bureau : président, Raymond Artur ; vice-présidente, Marie-Louise Merrer ; Secrétaire, Dominique Godé ; Adjoint, Philippe Héduouin ; Trésorière, Nicole Even ; adjointe, Marie-Paule Goarin.

Coatréven OUEST-FRANCE 9/03/2020

Le conseil municipal en bref

Comptes et budget

Le conseil municipal a voté, jeudi soir, le compte administratif et le budget 2020 de la commune.

Le compte administratif laisse en fonctionnement un résultat de 144 932 € qui est reporté, en investissement, au budget 2020.

Le budget primitif prévoit en investissement un montant de 1 017 807 € pour financer la construction de l'atelier communal, la voirie d'accès, l'architecte pour 416 286 €, l'aménagement du bourg, études et travaux pour 115 000 € ; les travaux à l'église pour 240 000 € ; 2 000 € pour la signalétique de la voirie ; des étages aux archives pour 3 000 €. 11 000 € sont prévus pour la rénovation de l'éclairage public ; 1 000 € pour l'achat de matériel ; 9 000 € pour le portail du cimetière ; 185 280 € pour l'acquisition de terrain.

Les recettes proviennent de subventions, des excédents reportés et d'un emprunt prévu pour l'acquisition de terrain et l'atelier communal.

Acquisition de terrains

Afin d'acquérir des terrains pour une réserve foncière et étendre le lotissement, il y a lieu de passer par l'expropriation. Pour appuyer le dossier, une esquisse a été demandée à A3 Paysage, architecte urbaniste pour un montant de 4 400 € HT.

Concernant la construction d'un hangar communal, la maîtrise d'ouvrage sera confiée à LTC pour un montant de 9 000 €. Une convention avec LTC est aussi nécessaire pour la maîtrise d'œuvre de la voirie d'accès au futur local pour un montant de 3 750 €.

L'architecte retenu pour cette construction est Blandine Houssais pour un montant d'honoraires de 17 520 € avec suivi du chantier.

Aménagement du bourg

Les études ont été menées par A3 Paysage et LTC. Les travaux sont estimés à 600 000 € pour l'aménagement de la place des Bosquet, création d'un sens de circulation, d'un préau et d'une aire de jeux. Le coût des études se monte à 42 740 € au total. Un relevé topographique a été effectué par LTC pour 2 730 €.

Enfin, la convention pour l'entretien paysager de la station d'assainissement est renouvelée pour 3 116 €.